

Technicien de maintenance en marine de plaisance

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 26201467F — Mise à jour : 18 août 2026

Organisme responsable : **AFPA BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

Programme

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance : manutention des bateaux de plaisance - entretien des œuvres vives (parties immergées) et des œuvres mortes (parties émergées) - manœuvre au port des bateaux de plaisance - réalisation de l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance : transmission de conseils techniques clients sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau - préparation de ses interventions sur des structures en matériaux composites - réalisation de la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester ainsi des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance (8 semaines).

Module 3. Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance : réalisation de la maintenance des équipements électriques dans des bateaux de plaisance – réalisation de la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance - réalisation des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance - réalisation de la maintenance du gréement et de l'accastillage d'un bateau de plaisance (12 semaines).

Période en entreprise (3 semaines). Session d'examen (1 semaine). IMPORTANT : pour valider l'obtention du Titre Professionnel d'TRMMP vous devrez aussi avoir obtenu le permis de bateau côtier. Rapprochez-vous de votre centre de formation AFPA pour connaître les modalités d'obtention de ce permis dans votre région.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Titre professionnel technicien de maintenance en marine de plaisance

Code RNCP : 41845

Métiers associés

I1601 — Installation et maintenance en nautisme

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2234956	Présentiel	Brech	22/09/2026	27/05/2027
2269391	Présentiel	Langueux	10/01/2027	23/09/2027

Source : GREF Bretagne #26201467F